

DÉCLARATION DU GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL DES AMIS DU PEUPLE
SYRIEN
SUR LES SANCTIONS
LA HAYE, PAYS-BAS, LE 20 SEPTEMBRE 2012

1. La quatrième réunion du groupe de travail international des Amis du peuple syrien sur les sanctions (« le Groupe ») s'est tenue à La Haye, aux Pays-Bas, le 20 septembre 2012. Elle a repris et approuvé les résultats des précédentes réunions du Groupe, qui se sont déroulées à Paris le 17 avril, à Washington le 6 juin et à Doha le 19 juillet. Coprésidée par les Pays-Bas, la Tunisie et le Canada, la quatrième rencontre était organisée par le gouvernement néerlandais, dont le ministre des Affaires étrangères, Uri Rosenthal, a prononcé le discours d'ouverture. Plus de 60 pays ainsi que la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et l'Union européenne étaient représentés. Cela souligne la détermination grandissante de la communauté internationale à trouver une solution pacifique au conflit en Syrie et à prendre des mesures restrictives fermes et ciblées pour faire pression sur le régime, afin de mettre immédiatement fin aux violences et de s'engager sur la voie d'une transition politique inclusive, conduite par la Syrie et facilitée par le Représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi. Des membres de l'opposition syrienne étaient également présents.

2. Le Groupe a confirmé son mandat tel qu'approuvé à Istanbul le 1^{er} avril 2012 par la deuxième conférence du groupe des Amis du peuple syrien, et a réaffirmé son engagement pour une plus grande efficacité dans l'application des mesures restrictives déjà adoptées par les États et les organisations internationales. Le groupe a réitéré sa résolution à s'assurer que les sanctions contre le régime syrien et ses soutiens déclarés soient coordonnées, effectives et fermement mises en œuvre afin de hâter la fin de l'oppression du peuple syrien par le régime.

3. Le Groupe a exprimé sa grave préoccupation concernant la poursuite des violences et la campagne de répression brutale menée par le régime contre ses propres citoyens. Il a également appelé les pays, les groupes et les personnes qui soutiennent activement les efforts impitoyables du régime syrien pour supprimer les aspirations politiques du peuple syrien à cesser leur appui. La situation en Syrie se détériore chaque jour, comme l'a signalé le Représentant spécial conjoint, à qui le groupe a renouvelé son plein soutien.

4. Le Groupe a appelé tous les membres de la communauté internationale, en particulier les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, à agir rapidement, résolument et de façon responsable et solidaire avec le peuple syrien et à renforcer la pression exercée sur le régime par la mise en œuvre et l'application de mesures privant ce dernier de l'accès aux moyens nécessaires à la campagne de violences qu'il mène contre sa propre population. Le Groupe a réaffirmé sa détermination à soutenir la juste cause du peuple syrien. Soulignant que c'est à celui-ci qu'il revient de fixer l'avenir de la Syrie, il se tiendra fermement à ses côtés jusqu'à ce que ses aspirations légitimes soient satisfaites.

5. Le Groupe s'est réjoui de la pression croissante exercée sur le régime au moyen d'un large éventail de sanctions adoptées par différents États et organisations. Ces mesures ont sérieusement affecté le régime syrien et ont réduit sa capacité à sévir contre son peuple, notamment en coupant les principales sources de revenus, telles que les exportations pétrolières d'un montant de plusieurs milliards de dollars, et en gelant les avoirs des agences gouvernementales impliquées dans les violences. Le régime syrien ne dispose maintenant plus de ces ressources pour financer la répression de son peuple.

6. Le Groupe a appelé au maintien d'une vigilance redoublée pour déjouer les tentatives du régime de contourner les sanctions internationales, en recherchant notamment d'autres débouchés pour son pétrole brut, et a exhorté les partenaires internationaux à renoncer à l'achat de pétrole syrien. Le Groupe a rappelé le rôle important des pays voisins et a fait l'éloge de ceux d'entre eux qui ont adopté des sanctions contre le régime syrien, en dépit des conséquences économiques considérables.

7. Les membres du Groupe ont adopté des sanctions efficaces, appropriées et coordonnées contre le régime syrien, et continuent à renforcer la mise en œuvre et l'application des sanctions déjà prises. Le Groupe exhorte les autres pays à faire de même. À cet égard, le Groupe a appelé tous les États à prendre des mesures afin d'harmoniser les régimes de sanction nationaux et régionaux en imposant au minimum le gel des avoirs des hauts responsables du régime impliqués dans la répression, ainsi que le gel des actifs de la Banque centrale, de la Banque commerciale et de la Banque internationale islamique de Syrie, conjugué à la restriction des transactions avec ces établissements, afin de les isoler du système financier international. Par ailleurs, le Groupe a appelé tous les États à imposer un embargo sur les produits pétroliers syriens et à interdire l'assurance et la réassurance de l'acheminement de ces produits.

8. Le Groupe a en outre appelé tous les États à imposer l'interdiction formelle de l'assistance militaire technique et des livraisons d'armes au régime syrien, ainsi que de l'assurance et la réassurance des livraisons d'armes de pays tiers au régime. Il a réaffirmé son engagement ferme à poursuivre le partage d'informations sur les mesures prises en vue d'accroître la pression sur le régime syrien.

9. Les efforts sans relâche de la communauté internationale financière et des entreprises revêtent une importance vitale pour le maintien et le renforcement de la pression sur le régime syrien. Le Groupe a appelé la communauté internationale financière et les entreprises à se conformer diligemment aux mesures restrictives actuelles et futures contre le régime syrien, et à tirer et partager les leçons des meilleures pratiques. Les institutions financières et les entreprises dans les pays qui ont choisi de ne pas se joindre à l'effort international pour imposer des sanctions au régime syrien sont particulièrement exposées au risque d'image que comporte la poursuite des affaires avec ce régime. Le Groupe exhorte ces institutions et ces entreprises, dont certaines ont été désignées dans la presse, à réduire elles aussi de façon drastique toute prestation de service financier et fourniture de marchandises désignées au régime syrien, en cohérence avec les actions de la majorité des institutions financières et des entreprises dans le monde. La fourniture de tels services et marchandises contribue à la capacité répressive du régime syrien contre sa population et nuit à la réputation de ces institutions et entreprises.

10. Le Groupe a été informé par des experts du secteur financier en matière de sanctions et a discuté les implications pratiques de sanctions financières et les moyens de prévenir leur contournement et d'identifier les transactions suspectes. Il a examiné les façons dont les gouvernements et le secteur financier peuvent coopérer à la mise en place des meilleures pratiques pour des sanctions financières efficaces.

11. Le Groupe a appelé tous les États à s'assurer de l'application et du respect stricts des sanctions. Il a reconnu que la connaissance des sanctions actuelles est vitale à cet égard. En vue d'améliorer l'efficacité des mesures restrictives déjà prises par les États, le Groupe a dressé une liste d'autorités nationales compétentes dans différents pays auprès desquelles les gouvernements et les entreprises peuvent s'informer des sanctions à l'encontre de la Syrie. Cette liste sera publiée prochainement.

12. Le Groupe a souligné qu'en augmentant la pression exercée sur le régime syrien et ses complices au moyen de sanctions, il exprime sa solidarité avec le peuple syrien confronté à la terreur quotidienne de la répression menée par ce régime. C'est pourquoi le Groupe a insisté sur l'importance de sanctions soigneusement ciblées qui touchent le régime en épargnant la population. À cet égard, il a mis l'accent sur l'importance d'exceptions bien définies à des fins humanitaires.

13. Le Groupe a loué le courage montré par les personnes qui ont quitté le régime et ses forces armées. Il a affirmé son intention de lever rapidement les sanctions contre ces personnes, le cas échéant. Le Groupe a appelé tous ceux qui travaillent pour le gouvernement syrien, les forces armées ou la communauté financière et des entreprises à se distancier du régime et à soutenir les aspirations légitimes du peuple syrien, faute de quoi ils s'isoleraient davantage encore de la communauté internationale et du système financier international.

14. Le Groupe a réaffirmé sa volonté de soutenir la future reconstruction de la Syrie et son engagement à revoir les politiques de sanction dès que la répression meurtrière menée par le régime syrien aura cessé et que la transition démocratique se mettra en place. Le Groupe a confirmé sa volonté de coordonner ce processus avec d'autres acteurs, y compris le Groupe de travail des Amis du peuple syrien sur la reconstruction économique et le développement, afin que puissent être prises des mesures permettant de faciliter et de soutenir la reconstruction future de la Syrie.

15. La cinquième réunion du groupe de travail international sur les sanctions se tiendra en novembre au Japon. Le groupe de travail international sur les sanctions établira des façons d'assurer une coordination continue entre les différentes réunions et tiendra sa cinquième réunion au Japon avant la fin de l'année.